

**Arrêté fixant la liste des personnes habilitées à venir assister à sa demande un salarié lors de
l'entretien préalable à son licenciement**

**LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le Code des relations entre le public et l'administration, et notamment l'article L. 221-2 mentionnant l'entrée en vigueur des actes réglementaires, qui s'établit au lendemain de l'accomplissement des formalités de publicité, sauf à ce qu'il en soit disposé autrement ;

VU les articles L. 1232-4 et L. 1233-13 du Code du travail ;

VU les articles R. 1232-1 à R. 1232-3 et D. 1232-4 à D. 1232-11 du Code du travail ;

VU le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Hervé JONATHAN en qualité de Préfet d'Eure-et-Loir, à compter du 21 août 2023 ;

VU le décret du 10 mai 2024 portant nomination de Mme Agnès BONJEAN, secrétaire générale de la préfecture d'Eure-et-Loir, sous-préfète de Chartres ;

VU le décret du 19 juin 2024 portant nomination de M. Philippe DUMAS, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir ;

VU l'arrêté ministériel du 4 décembre 2025, portant nomination de M. Matthieu GRÉMAUD en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir à compter du 5 janvier 2026 ;

VU l'arrêté ministériel du 9 juin 2023, portant nomination de Mme Estelle PARAYRE en qualité de directrice adjointe de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir à compter du 12 juin 2023 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 101-2024 du 28 novembre 2024 portant délégation de signature au profit de Mme Agnès BONJEAN, secrétaire générale de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

VU l'arrêté préfectoral n° 28-2025 en date du 1^{er} octobre 2025 portant délégation de signature au profit de M. Philippe DUMAS, directeur de cabinet du préfet d'Eure-et-Loir ;

VU l'arrêté préfectoral n° 39-2025 du 30 décembre 2025 portant délégation de signature au profit de M. Matthieu GRÉMAUD, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir et l'autorisant à subdéléguer sa signature ;

VU l'arrêté « Délégation Travail » de la DREETS Centre-Val-de-Loire du 31 décembre 2025 (R24-2025-12-31-00007-2026 01 05-28-RAA délégation travail) portant délégation de signature au profit de Monsieur Matthieu GRÉMAUD, directeur de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir ;

VU l'arrêté préfectoral n° DDETSP-Dir-2026/3001-01 du 30 janvier 2026 portant subdélégation générale de signature au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations d'Eure-et-Loir ;

VU l'arrêté du Préfet d'Eure-et-Loir du 12 juin 2023 fixant la liste des conseillers du salarié pour la période du 19 mai 2023 au 18 mai 2026 ;

Après consultation des organisations d'employeurs et de salariés représentatives au niveau national siégeant à la commission nationale de la négociation collective, visées à l'article L 2121-1 du Code du travail ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Eure-et-Loir ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

ARRÊTE

Article 1er : La liste des personnes habilitées à venir assister à sa demande, à titre gratuit, un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement, en l'absence d'institution représentative du personnel dans l'entreprise, dans l'ensemble du département, est composée ainsi qu'il suit :

Monsieur BENOIT Laurent Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 07.81.18.99.68	CFDT Employé
Monsieur BITANE David Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES 07.89.74.09.24	CFDT Ouvrier
Monsieur BIVARD Jeff Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.01.18.46.05	CFDT Ouvrier

Monsieur CHANCEREL Frédéric Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.87.77.19.12	CFDT Éducateur
Monsieur CHASLES Laurent Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.34.35.24.67	CFDT Ouvrier
Madame ESCOLAN Carole Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél: 06.83.45.36.55	CFDT Aide-soignante
Madame MONTJARRET Maria Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél: 06.02.36.69.30	CFDT Retraitée
Monsieur REUILLON Dany Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES 07.62.41.72.08	CFDT Formateur expert
Madame SERMET Magalie Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES 07.70.68.22.50	CFDT Employée
Monsieur SOUFFLET Charles Maison des Syndicats – UD CFDT 19 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES 06.87.72.79.88	CFDT Ouvrier
Monsieur BERTRAND Nicolas Maison des Syndicats – UD CFE-CGC 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél: 06.16.81.69.81	CFE-CGC Technicien coloriste

Monsieur BONNET Hervé Maison des Syndicats – UD CFE-CGC 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.24.54.68.61	CFE-CGC Cadre Commercial
Monsieur ROBERT Marie-Georges Maison des Syndicats – UD CFE-CGC 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.86.22.00.37	CFE-CGC Demandeur d'emploi
Madame LOCHET Chrystelle Maison des Syndicats – UD CFE-CGC 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 07.63.66.41.42	CFE-CGC Agent de maîtrise
Monsieur Eric MOREAU Maison des Syndicats – UD CFE-CGC 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.03.45.77.57	CFE-CGC Cadre
Monsieur AUBIN François 36 rue Maurice Genevoix 28 300 AMILLY Tél : 06.70.05.38.51	CFTC Assimilé cadre
Monsieur DEUDON Emmanuel 6 résidence les Flandres 28 110 LUCÉ Tél : 06.32.33.26.27	CFTC Salarié
Madame KLEINCLAUSS Nathalie 1 rue des forgerons 28 240 LE THIEULIN Tél : 06.26.93.63.05	CFTC Salariée
Monsieur MARTINS Noël 2 bis rue du vieux fourneau 28 250 SENONCHES Tél : 06.09.03.71.30	CFTC Salarié

Madame MÉTAYER Nadège 8 rue du docteur Bouclet 28 630 SOURS Tél : 06.82.06.01.44	CFTC Salariée
Monsieur NAUDIN Yves 5 allée des Chèvrefeuilles 28 000 CHARTRES Tél : 07.87.01.79.02	CFTC Cadre retraité
Madame AGUEZDOU Rkia Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Salariée (industrie)
Monsieur BAROUAHIM Mohamed Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Opérateur coordinateur (industrie)
Monsieur BENOIST Yves Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Retraité (industrie)
Monsieur BERLAND Bruno Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Salarié (industrie)
Madame BRASSART Carole Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Assistante support (commerce)
Monsieur COESTESQUIS Cyril Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Plasturgiste (industrie)

Madame DAGRON Déborah Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Salariée (industrie)
Monsieur DELGADO José Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Retraité (éducation)
Madame DJIVANDY Viviane Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Salariée (transport)
Madame GARANGER Michelle Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Retraîtée (juridique)
Madame JELLITI Maïwenn Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Salariée (commerce)
Madame MEUNIER-ROCHER Nathalie Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Retraîtée (transport)
Madame PIROMALLI Marie-Christine Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Factrice
Monsieur POISSON Emmanuel Maison des Syndicats – UD CGT 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 02.37.28.39.98	CGT Retraité (industrie)

Monsieur AMAMRA Attef Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.51.01.91.46	FO Agent de production
Monsieur ARRAR Jean Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.99.67.84.85	FO Responsable SAV
Monsieur AUVITU Stéphane Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.88.55.78.42	FO Cariste Métallurgie
Monsieur BOUVIER Eric Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.23.91.96.99	FO Transport
Monsieur COLAS Jérôme Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.42.55.40.79	FO Agent qualité
Madame ETENDARD Virginie Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.43.19.20.46	FO Agent de production
Monsieur EVRARD Benoît Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES 06.44.29.46.21	FO Agent de production
Monsieur GOMES David Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.09.05.84.04	FO Consultant senior

Madame HANCHOUR Yamina Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 07.50.98.38.67	FO Agent qualité
Monsieur LEPORT Didier Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 06.28.09.09.50	FO Retraité de la Métallurgie
Monsieur VILLATTE Hervé Maison des Syndicats – UD FO 21 rue des Grandes Pierres Couvertes 28 000 CHARTRES Tél : 07.67.85.42.55	FO Technicien préparateur

Article 2 : La durée du mandat est fixée à trois ans, à compter du 19 mai 2026.

Article 3 : La mission des conseillers du salarié s'exerce exclusivement dans le département d'Eure-et-Loir et ouvre droit au remboursement des frais de déplacement qu'elle occasionne dans ce département.

Article 4 : La liste prévue à l'article 1^{er} sera tenue à disposition des salariés concernés dans les services de l'inspection du travail et dans chaque mairie du département.

Article 5 : L'arrêté préfectoral du 12 juin 2023 fixant la liste des conseillers du salarié est abrogé.

Article 6 : Madame la Secrétaire Générale de la préfecture d'Eure-et-Loir et M. le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de l'Eure et Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir et entrera en vigueur le 19 mai 2026.

Chartres, le

13 MAI 2026

Hervé JONATHAN

Délais et voies de recours :

En application de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article R.421-1 du Code de la justice administrative, les recours suivants peuvent-être introduits en recommandé avec accusé réception dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du présent acte ou publication au RAA :

- un recours gracieux, adressé auprès du signataire : Place de la République – 28 019 Chartres cedex ;
- un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s).

Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

- un recours contentieux, en saisissant le Tribunal administratif : 28, rue de la Bretonnerie 45 057 Orléans cedex 1.

Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique « Télérécourse citoyens » : informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr/>

